

Pour une coopération étroite entre voisins dans la région du Rhin supérieur

Coopération transfrontalière des services d'urgence, télétravail des travailleurs frontaliers, transports, développement durable et soutien au bilinguisme : Lors de sa séance plénière, le Conseil Rhénan a adopté six résolutions pour renforcer la coopération trinationale.

Le 5 décembre 2022, le Conseil Rhénan s'est réuni en séance plénière à Bad Bergzabern sous la présidence de Matthias Ackermann, maire de la commune de Birkenhördt et membre du Kreistag Südliche Weinstraße (Palatinat du Sud). Parlement trinational de la région du Rhin supérieur, cette assemblée est composée de 71 élus politiques issus des parlements et collectivités territoriales du Palatinat du Sud, d'Alsace, du Pays de Bade et de la Suisse du Nord-Ouest.

Avancées en matière de coopération transfrontalière des sapeurs-pompiers

Dans le cadre de sa présidence, Matthias Ackermann s'est notamment mobilisé pour la conclusion d'un accord relatif aux sapeurs-pompiers entre la Rhénanie-Palatinat et l'Alsace. Celui-ci existe déjà entre l'Alsace et le Bade-Wurtemberg et leur permet bénéficier d'une sécurité juridique en cas d'intervention dans le pays voisin si leur soutien est sollicité lors d'incendies proches de la frontière.



« Je me réjouis de l'annonce du Ministère de l'Intérieur de la Rhénanie-Palatinat quant à la reprise des travaux sur un accord relatif aux sapeurs-pompiers. C'est justement l'aide concrète entre voisins – en cas d'urgence, mais aussi au quotidien – qui est essentielle pour la cohésion de notre région. »

Matthias Ackermann, Président du Conseil Rhénan 2022

Par ailleurs, le Conseil Rhénan demande dans une résolution la mise en place de tels accords entre les cantons de la Suisse du Nord-Ouest et leurs voisins alsaciens et badois.

Soutenir le bilinguisme

20 ans après la Déclaration de soutien de la Conférence du Rhin Supérieur en faveur de la promotion du plurilinguisme et presque 10 ans après la signature de la « Charte du Rhin Supérieur pour la promotion du plurilinguisme » par le Conseil Rhénan, la Conférence du Rhin Supérieur, les Eurodistricts et le Réseau des villes, et malgré de bonnes approches et initiatives dans l'ensemble du Rhin Supérieur, le Conseil Rhénan observe avec inquiétude une tendance au recul du nombre d'offres de formation francophones dans certaines parties de la région frontalière. Il demande donc à nouveau l'élaboration d'un concept commun pour la promotion du bilinguisme dans le Rhin supérieur, afin de faire progresser la mise en œuvre des objectifs de la Charte du Rhin supérieur du 10 juin 2013.

Brigitte Torloting, Présidente du Conseil Rhénan en 2023

En 2023, la présidence du Conseil Rhénan sera assurée par Brigitte Torloting, Vice-présidente de la Région Grand Est, au titre de la délégation Alsace. Parmi ses priorités thématiques pour 2023 figurent la coopération transfrontalière dans les domaines de l'hydrogène, du vélo, de la cybersécurité, de la jeunesse et du foncier, tout comme la gestion et la protection des ressources en eau et de la forêt. Par ailleurs, il est prévu de travailler conjointement avec la Conférence du Rhin supérieur sur le sujet des énergies alternatives.

Texte complet des résolutions & illustrations

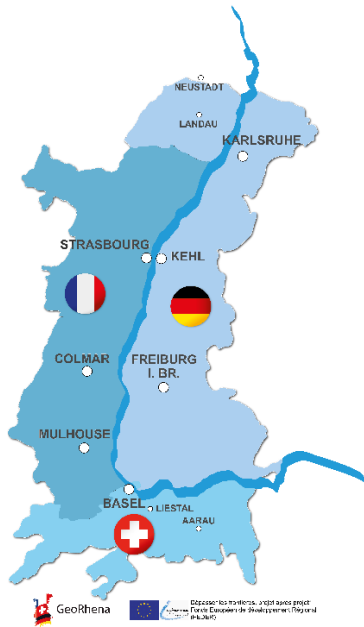
<https://www.conseilrhenan.org/fr/resolutions/toutes-les-resolutions.html>

<https://www.conseilrhenan.org/fr/services/galerie-de-photos.html>

Contact

Secrétariat permanent du Conseil Rhénan : +49 (0) 7851 7407 42 / info@oberrheinrat.org

La coopération dans le Rhin Supérieur :



Aucune autre région européenne que la région métropolitaine tri-nationale du Rhin Supérieur ne coopère aussi étroitement et avec autant de succès. L'Alsace, le Pays de Bade, le Palatinat du Sud et la Suisse du Nord-Ouest réunissent 6 millions d'habitants et constituent un espace culturel, de vie et économique commun. De nombreuses initiatives privées et publiques contribuent à la promotion, entre autres, de la mobilité, de l'éducation, de la recherche et de la protection de l'environnement dans cette région aux trois frontières.

L'orientation stratégique de la coopération est assurée par la Conférence du Rhin Supérieur et le Conseil Rhénan. La Conférence du Rhin Supérieur réunit les autorités administratives et étatiques. Elle initie une multitude de projets et veille à leur transposition. Le Conseil Rhénan constitue la réunion des élus. Il se positionne sur les sujets d'intérêt régional, y compris à l'égard de Bruxelles, de Paris, de Berlin et de Berne.